

ORDONNANCES MACRON

Les gaziers et électriciens disent non à ces textes !

À l'appel de trois organisations syndicales, dont FO Énergie et Mines, les gaziers et électriciens se sont mobilisés contre les ordonnances Macron visant à modifier très profondément le droit du travail le 12 septembre.

Comme nous l'avons indiqué dans un document qui a fait l'analyse de ces textes ([à retrouver sur notre site](#)), ces ordonnances se traduisent par un recul pour tous les salariés y compris dans les IEG au travers en particulier de la fusion des institutions représentatives du personnel ou encore avec l'introduction de ruptures conventionnelles collectives.

FO Énergie et Mines se félicite donc de **cette mobilisation qui traduit aussi plus largement l'inquiétude et la colère des personnels** que ce soit au niveau de la branche (blocage des salaires), ou que ce soit dans les entreprises avec les plans de suppressions d'emplois dans les groupes historiques.

À cela s'ajoutent tous les risques pesant sur nos entreprises (TRV gaz, hydraulique, thermique classique, nucléaire...) qui nourrissent encore plus le mécontentement.

Dans un contexte où **les personnels vont devoir faire face à des attaques sur leur pouvoir d'achat** (augmentation de la CSG) et à une **remise en cause de notre régime particulier de retraites**, et tout en rappelant que FO Énergie et Mines a déposé un préavis couvrant les mouvements collectifs de nos structures locales jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, il va être essentiel que les mobilisations à venir ne résultent pas d'initiatives unilatérales de telle ou telle organisation syndicale, mais qu'elles aient bien **comme objectif la volonté de gagner**.

C'est dans cette optique que notre Comité Exécutif Fédéral, se réunira le 19 septembre.